

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 16 mars 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 9 mars 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	21	9	30	29	1

Pour	Contre	Abstention
29	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHAMPAUD Marc, ECHASSERIAU Vincent, GLANGEAU Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : LECOMTE Jean-Luc

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Matthieu à THEYS Michel, BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal à BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, COLIN Juliana à SUDRON Frédéric, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à BRUN Patrick, LOURADOUR Patricia à CHABANAT Christine.

Membres excusés : BOUR Coline, COUPET Georges.

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

FINANCES

Délibération n° 07-2023 : Compte Administratif 2022 – Budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Madame la Présidente indique aux membres du Conseil Communautaire qu'elle ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du Budget principal.

Monsieur POURCHET est désigné comme Président pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

La Vice Présidente en charge des Finances présente, aux membres du Conseil Communautaire, le Compte Administratif 2022 du Budget Principal, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Opérations de l'exercice.....	3 566 179.09 €	3 629 373.66 €	595 000,42 €	653 808,72 €	4 161 179.51 €	4 283 182.38 €
Résultats de clôture.....		63 194.57 €		58 808,30 €		122 002.87 €
Résultats reportés.....	- €	515 560,86 €		- 222 382,50 €		293 178.36 €
TOTAUX.....	3 566 179.09 €	4 144 934.52 €	595 000,42 €	430 426,22 €	4 161 179,51 €	4 575 360.74 €
Restes à réaliser.....			519 213,24 €	537 937,81 €	519 213,24 €	537 937,81 €
TOTAUX CUMULES.....	3 566 179.09 €	4 144 934.52 €	1 114 213,66 €	968 364,03 €	4 680 392.75 €	5 113 298.55 €
RESULTATS DEFINITIFS.....		578 755,43 €		- 145 849,63 €		432 905.80 €

La Vice Présidente en charge des Finances précise que le Compte Administratif 2022 du Budget Principal tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2022 du Budget Principal établi par Monsieur le Trésorier de Saint Léonard.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- ADOPTER le Compte Administratif 2022 du Budget principal ;
- RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser 2022 ;
- ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 29 mars 2023

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 17 AVR. 2023
Publié le : 17 AVR. 2023